



## Bâtiment ou lieu inutilisé ? Une idée solidaire !

Pour accueillir et héberger les personnes sans domicile, nous avons besoin d'endroits !

Chaque année, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 mars, la période de la veille saisonnière, permet de « mettre à l'abri » plus de personnes. L'Etat renforce les moyens mis dans l'hébergement des personnes sans domicile fixe, et confie la gestion des dispositifs aux associations du secteur dit « Accueil Hébergement Insertion ».

Durant la période de confinement du printemps, davantage de places ont pu ouvrir pour mettre les gens à l'abri. Vous avez dû l'entendre dans les médias, et ce fut une réalité.

**Mais aujourd'hui, la réalité est tout autre :**

- Alors que la période de veille saisonnière a été avancée au 18 octobre pour mettre davantage de monde à l'abri et plus rapidement,
  - Alors que l'Etat affiche sa volonté de trouver des solutions d'hébergement pour le plus grand nombre et offre des moyens supplémentaires aux associations,
  - Alors que les associations sont prêtes à se mobiliser,
  - Alors que les besoins n'ont jamais été aussi importants,
- ... les places d'hébergement n'ouvrent toujours pas, ou pas en nombre suffisant sur les territoires.

**Un des soucis majeurs du moment : le manque de disponibilités foncières, de bâtiments !**

**Le défi pour nous est donc le suivant :** trouver des bâtiments ou des terrains, qui pourraient accueillir pour quelques mois, (pourquoi pas avant d'être voués à une autre destinée), des personnes dans le besoin qui seront accompagnées et encadrées par des professionnels du travail social, dans le cadre de dispositifs financés et conventionnés avec l'Etat. Précisons qu'il ne s'agit pas du tout, en première intention, de solliciter un don ou une mise à disposition gracieuse. Les bâtiments font généralement l'objet d'un coût de location dans ce type de montage.

Si vous disposez d'un bâtiment, ou d'un terrain (sur lequel des structures légères type algeco pourraient être installés) qui sont inoccupés et le seront encore pour quelques mois, peut-être pourriez-vous trouver, au-delà de l'aspect solidarité, un intérêt à ce qu'il soit occupé (limiter une baisse de chiffre d'affaire, assurer une occupation des lieux...).

**Alors, n'hésitez plus ! Manifestez-vous !**

Contactez la Fédération des acteurs de la solidarité qui vous mettra en lien simultanément avec les associations et les services de l'Etat pour envisager les possibilités. (NB : dans ce type de projet, quelques travaux sont aussi envisageables avant utilisation du bâtiment).

**Delphine MORREEUW**

Cheffe de projets

Portable : 06 08 28 11 98

Mail : [delphine.morreeuw@federationsolidarite.org](mailto:delphine.morreeuw@federationsolidarite.org)

**Tiffany THIROLLE**

Déléguée Régionale

Tél : 06 84 03 04 45

Mail : [tiffany.thirolle@federationsolidarite.org](mailto:tiffany.thirolle@federationsolidarite.org)